

COMMUNE DE LA HAYE SAINT SYLVESTRE

EXTRAIT DE DELIBERATION

Date de Convocation : 14.05.2010 Date d'affichage : 17.05.2010

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 5

Nombre de votants : 7



L'an deux mil dix, le vingt cinq mai à dix neuf heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. COURVOISIER François, Maire.

Etaient présents : M. HEBERT Gilles, Mme BRUNET Virginie (Adjoint), Mme BAROUX Véronique, M. COURVOISIER André.

Absents : M. COLIN Fabien (pouvoir à M. Courvoisier André), Mme PIPON Alexandrine (pouvoir à M. Courvoisier François), Mme BIQUET Hélène, M. FROMENTIN Philippe (excusés).

Mme BAROUX Véronique a été nommée secrétaire de séance.

OBJET :

S.C.O.T. PAYS RISLE CHARENTONNE

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du président du Pays Risle Charentonne concernant la présentation du projet du SCOT. Il présente également les différents documents concernant ce projet et il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'émettre un avis favorable concernant le projet du SCOT du Pays Risle Charentonne (6 voix pour, 1 abstention M. Hébert).

Pour copie conforme,

Le Maire

F. COURVOISIER

Acte rendu exécutoire après :

envoi en Préfecture le 31/05/2010

et publication le 28/05/2010

Le Maire

F. COURVOISIER